

Question écrite au Collège

Objet : situation avenue des Missionnaires et carrefours des Ménestrelles

Les riverains de l'avenue des Missionnaires et du carrefour des Ménestrelles se plaignent de manquements que la commune tarde à solutionner. Ainsi, une dizaine d'arbres enlevés n'ont pas été remplacés, les piquets de sécurité sur les trottoirs manquent, de même que deux poubelles et la plaque de la rue des Missionnaires anciennement située sur le bâtiment 5C. Le Collège peut-il me dire s'il est au courant des problème et s'il va y apporter solution dans les meilleurs délais ?

Gaëtan Van Goidsenhoven
Conseiller Communal



Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven
Rue de l'Agrafe 68/5
1070 BRUXELLES

VOTRE CORRESPONDANTE :

W. GILLIJNS
Chef de Division
☎ 02/558.53.21

OBJET :

Notre réf. : CV/CA/LET/2024.QE.carrefour.Missionnaires.Ménestrels-OL
Objet : Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant la situation au niveau du carrefour situé à l'angle de l'avenue des Missionnaires et de l'avenue des Ménestrels.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question relative à la situation au niveau du carrefour situé à l'angle de l'avenue des Missionnaires et de l'avenue des Ménestrels, nous avons le plaisir de vous informer que les problèmes concernant l'avenue des Ménestrels sont connus par les services d'Entretien et d'Aménagement. Actuellement, le service des Travaux Publics n'a pas de budget disponible pour un réaménagement complet de l'avenue en raison de la priorité accordée à d'autres initiatives, mais une stratégie à petite échelle a été mise en place en interne.

Cette stratégie a pour but d'embellir l'apparence de la rue, d'améliorer l'harmonie visuelle et d'augmenter la biodiversité à court terme. Le plan examine les moyens d'optimiser l'impact positif sur la sécurité, l'esthétique et la biodiversité avec des ressources limitées. Il s'agit d'une solution temporaire pour une période de 10 à 20 ans, en attendant un budget suffisant pour une rénovation complète et une amélioration substantielle de la voie publique. Le plan sera présenté à la Régie des Quartiers pour sa mise en œuvre.

Actuellement, l'avenue des Ménestrels est définie par des plantations irrégulières de *Robinia pseudoacacia* 'umbraculifera', ou acacias à boule, qui, bien que nécessitant relativement peu d'entretien, posent problème en raison de leurs branches épineuses. Plusieurs arbres montrent des signes de défauts mécaniques comme des fissures sur les troncs, sont parfois atteints de champignons et ne sont pas bien enracinés, ce qui provoque une croissance inclinée et potentiellement dangereuse. Les arbres ne contribuent en rien à l'apparence de la rue et n'apportent qu'une valeur ajoutée minimale à la biodiversité.

Au niveau des miroirs d'arbres de l'avenue des Ménestrels, l'espace entre les différentes fosses de plantations varie grandement, et ces derniers se résument souvent à un simple trou dans le trottoir sans avoir une démarcation claire, rendant l'entretien difficile.

Le projet propose de remplacer tous les acacias à boule par des arbres indigènes et de redéfinir les miroirs d'arbres de manière uniforme. Ainsi, nous essayons d'optimiser le paysage urbain et de créer un alignement arboré qui représentent une valeur ajoutée à la fois écologique et esthétique. Cette initiative permet également aux résidents d'adopter un pied d'arbre et de participer à l'enrichissement de la biodiversité locale.

L'avenue des Missionnaires ne présente aucun problème majeur, et il ne manque aucun arbre, selon les observations du gestionnaire du patrimoine arboricole. L'arbre manquant au n° 31 de cette avenue a été remplacé en avril 2024. Si une dégradation des arbres est constatée entre-temps, un remplacement pourra être effectué en 2025. Les robiniers dans la rue sont de la variété 'bessoniana', qui est plus robuste que ceux de l'avenue des Ménéstrels.

Au croisement entre l'avenue des Missionnaires et l'avenue des Ménéstrels, aucun problème particulier n'a été noté par les services d'Entretien et d'Aménagement à cet endroit. Si nécessaire, les arbres morts peuvent être retirés rapidement (dans un délai d'un mois). La plantation de nouveaux arbres pourrait être envisagée si nécessaire à partir de 2025.

Nous tenons enfin à vous informer que le placement de 3 poubelles, au carrefour de l'avenue des Missionnaires et de l'avenue des Ménéstrels, de 3 potelets métalliques au niveau du passage pour piétons sur l'avenue des Ménéstrels et de la plaque de la rue des Missionnaires sur le bâtiment n° 54, fait partie d'un programme global d'installation de matériel urbain dont l'exécution est en cours et dont les travaux seront exécutés prochainement.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,



N. COPPENS.

Par délégation :
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,



A. NEUZY.